

teur et qui y portait constamment les hommes, enfin retirer les hommes du péché, sauver les pécheurs.

Pour l'expier, le détruire, il fallait mourir, il a accepté la mort : il aimait mieux mourir que de laisser vivre le péché, et puisqu'il ne pouvait l'étouffer que dans son sang, il était heureux pour cela de le répandre jusqu'à la dernière goutte.

Or c'est Jésus, la Pureté même, cet ennemi-né du péché, cette victime volontaire du péché qui vient à nous dans la sainte Communion. Quel crime ce serait de le recevoir dans un cœur habité par le péché ! Quelle indécatesse, quelle vilenie de ne pas être bien pur quand on est admis dans une si grande intimité avec le Dieu de toute sainteté, — avec Jésus, le fils immaculé de la Vierge sans tache, — avec Jésus le vainqueur de Satan et la douce Victime des péchés du monde !

II

La pureté de conscience pour communier a deux degrés ou suppose deux conditions : n'avoir aucun péché mortel sur la conscience, ensuite n'avoir aucune affection au péché véniel ou aucune habitude reconnue de le commettre sans regret. — Dans le premier cas, ne pas se purifier serait un affreux *sacrilège*, dans le second, ce serait faire une communion *tiède*, peu fructueuse pour nous et peu agréable au divin Maître.

Indiquons les melheureux effets de ces deux sortes de communions.

1. Saint Paul n'a pas d'anathèmes assez foudroyants à lancer contre les malheureux qui osent communier sacrilègement, et il nous dit en quelques mots les châtimens affreux qu'ils s'attirent.

Reus erit Corporis et Sanguinis Domini... Attenter à la vie de son semblable est un crime qui soulève l'indignation universelle ; s'attaquer à un Roi est un forfait de lèse-majesté digne des supplices et de la torture, mais combien n'est-il pas plus abominable et éternellement infâmant de violer la dignité sacro-sainte du Corps et du Sang du Seigneur par le sacrilège !

Judicium sibi manducat et bibit. La céleste nourriture qui devait le vivifier surnaturellement, devient un poison qui s'incorpore à lui, qui pénètre ses os et ne fait de lui qu'une masse inerte destinée au feu de l'enfer.

Non pas cependant que la Communion sacrilège soit un crime irrémissible ; néanmoins, elle produit en celui qui la reçoit un endurcissement de cœur tel qu'il sort difficilement du péché.

Voltaire disait à un jeune homme qui hésitait à se lancer dans la